

Statuts

Les soussignés, membres fondateurs :

Baverey Frédérique, Architecte, 10, Rue Paul Maulion, 56 430 Mauron.

Biletowicz Marianne, Retraitée, 162, Rue de la Boutillerie, 59 150 Wattrelos.

Duval Pascal, Psychologue et Charpentier de marine, Monastère œcuménique et laïc du Gai-rire, 35 750 St Malon / Mel.

Ered Françoise, Institutrice Retraitée, 5A rue du Petit Vignoble, 68 440 Habsheim.

Hinz Marie-France, Institutrice Retraitée, 2 rue de l'Abbé Simonis, 68 170 Rixheim.

Martin-Prével Stéphane, Artiste, Le Verger, 35 750 St Malon sur Mel.

Pousset Jean-François, Educateur, Branghux, 35 290 Gaël.

Touzet Adrienne, Directrice, 47 rue de l'abbé le Borgne, 29 990 Ile de Sein.

Touzet Michel Abel, Retraité, 47 rue de l'abbé le Borgne, 29 990 Ile de Sein.

Zettel Fabien, Chirurgien Dentiste, Monastère œcuménique et laïc du Gai-rire, 35 750 St Malon sur Mel.

et toutes les personnes qui adhéreront aux présents statuts,

constituent, en ce jour du 11 Novembre 2016, une association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 Août 1901.

L'association « Hisse et Aime » est affiliée à l'association « A Votre Santé », constituée le 29/11/2001 sous le numéro W353001621. Ses statuts sont similaires à ceux de l'association « A Votre Santé », hormis les articles exposés ci-dessous, à savoir : sa dénomination, son siège social, son objet et ses moyens d'action.

Comme l'association « A Votre Santé », l'association « Hisse et Aime » émane du Monastère œcuménique et laïc du Gai-rire, site internet : <http://www.monasteredugairire.org>.

Article 1 - DENOMINATION

L'association a pour dénomination « Hisse et Aime ».

Article 3 - SIEGE SOCIAL

Son siège social est établi au : 47, rue de l'Abbé le Borgne - 29 990 Ile de Sein.

Article 4 - OBJET

Ecole d'initiation à l'autonomie et la solidarité par l'apprentissage de la construction navale bois et de la navigation à voile.

« La mer est source de beauté et de contemplation. Elle ouvre à l'homme la chance de découvrir une dimension spirituelle sans laquelle il ne peut vraiment survivre. », disait le Père Yves Dominique Mesnard, fondateur de « Jeunesse et Marine » et de « Cap Vrai ».

Nous apprenons à réparer et à construire des bateaux et à essayer de nous construire en naviguant à leur bord...

La base nautique, le siège social et le port d'attache de notre association sont à l'Île de Sein.

Ce qui caractérise un insulaire est qu'il est autonome. S'il ne l'était pas, il ne pourrait vivre sur une île. Les gens de l'île et leur mode de vie peuvent éveiller chez un jeune du continent le goût à l'autonomie.

Le but de notre association est de donner à des jeunes et des moins jeunes (qui peuvent être désœuvrés dans une société qui prône toujours plus l'élitisme, la performance, la consommation et la spéculation), le goût de la fraternité et du partage, en s'engageant pleinement dans les activités et la vie communautaire proposées au sein du monastère du Gai-rire, lieu d'accueil et chantier naval de l'association « Hisse et Aime ».

Article 5 – MOYENS D'ACTION

En plus de ceux de l'association « A Votre Santé », les moyens d'action spécifiques à l'association « Hisse et Aime » sont :

- La base nautique de l'association « Hisse et Aime », située à l'Île de Sein, pourvue de voiliers associatifs et privés pour l'apprentissage de la navigation.
- Le chantier naval, comprenant tout le matériel nécessaire pour l'apprentissage de la construction navale bois, situé à St Malon sur Mel, au Monastère œcuménique et laïc du Gai-rire, siège social de l'association « A Votre Santé ».

Statuts établis à Saint Malon sur Mel, le 11 Novembre 2016.

Le Président, Michel Abel Touzet.

Le Secrétaire, Jean François Pousset.